

URBANISME

Créer une ZPPAUP pour valoriser le patrimoine **_P.30**



CARRIÈRES

Femme, trentenaire, cherche poste à responsabilité **_P.68**

Chrystelle Audoit, coresponsable du groupement « projets contrôlés » au Sdis de la Gironde

JURIDIQUE

Contrôler les subventions aux associations **_P.56**

N°16 / 1834 - 4,00 € - 17 avril 2006

la Gazette

des communes • des départements • des régions

INTERCO

La fin de l'exception francilienne ?

_P.20

RETROUVEZ LE CAHIER

OFFRES D'EMPLOI

_P.80

FONDS STRUCTURELS

La programmation 2007-2013 commence **_P.10**

www.lagazettedescommunes.com

« Un mouvement désordonné mais inexorable »

Entretien avec Daniel Béhar, professeur à l'Institut d'urbanisme de Paris - université Paris XII et consultant en politique publique.

Comment jugez-vous le développement de l'intercommunalité en Ile-de-France ?

Nous assistons à un mouvement désordonné mais inexorable. Dans très peu de temps, la quasi-intégralité de la zone dense sera, d'une façon ou d'une autre, couverte. Alors, on peut toujours glaner sur ces structures qui ne comportent aujourd'hui que deux communes, parler d'intercommunalité défensive. Ce n'est pas mon point de vue. Je ne perçois pas là des stratégies d'isolement mais de fabrication de rapports de force, en vue de coopérations intercommunautaires. L'inter-intercommunalité voilà pour moi, la clef de la rationalisation de l'Ile-de-France.

Quel regard portez-vous sur le débat autour du « Grand Paris » ?

L'hypertrophie de la région interdit

de rêver à cela. Pourvue d'un large périmètre, cette communauté urbaine signifierait la fin du conseil régional. Son patron deviendrait un concurrent direct du président de la République et la dotation globale de fonctionnement exploserait.

L'Ile-de-France ne manque-t-elle pas, malgré tout, d'un pilote ?

Pendant longtemps, elle a été dominée par l'Etat et la banlieue « rouge ». L'un prônait le polycentrisme incarné par les villes nouvelles en grande couronne. L'autre militait en faveur du renforcement du pan Est de la petite couronne. Tous deux s'entendaient pour réduire l'influence de la capitale. Cette politique n'a pas permis de rééquilibrage. Paris a, de plus, perdu 200 000 emplois en quinze ans. Chacun a conscience que le système menace de s'affai-

blir par le centre. En promouvant le concept de « zone dense », en mettant en place une « conférence métropolitaine », Paris, qui jusqu'à présent avait été très indifférente à son environnement, peut devenir un acteur de premier plan de l'Ile-de-France.

Le conseil régional est-il aussi à même de favoriser une meilleure cohérence ?

Pendant trente ans, il n'a eu ni le poids politique, ni l'expertise technique pour le faire. Il s'est réfugié dans les interstices. L'essentiel de son discours consistait à rappeler que la moitié de la région était agricole. Quand il parlait tourisme, il évoquait Fontainebleau et Versailles. Aujourd'hui, voilà qu'il prend en charge le Syndicat des transports d'Ile-de-France, qu'il crée un établissement public foncier régional, qu'il arrête le schéma directeur régional d'Ile-de-France. La décentralisation dans l'agglomération parisienne, ce n'est pas 1983, mais aujourd'hui. Le conseil régional peut prendre aussi une position de leadership.

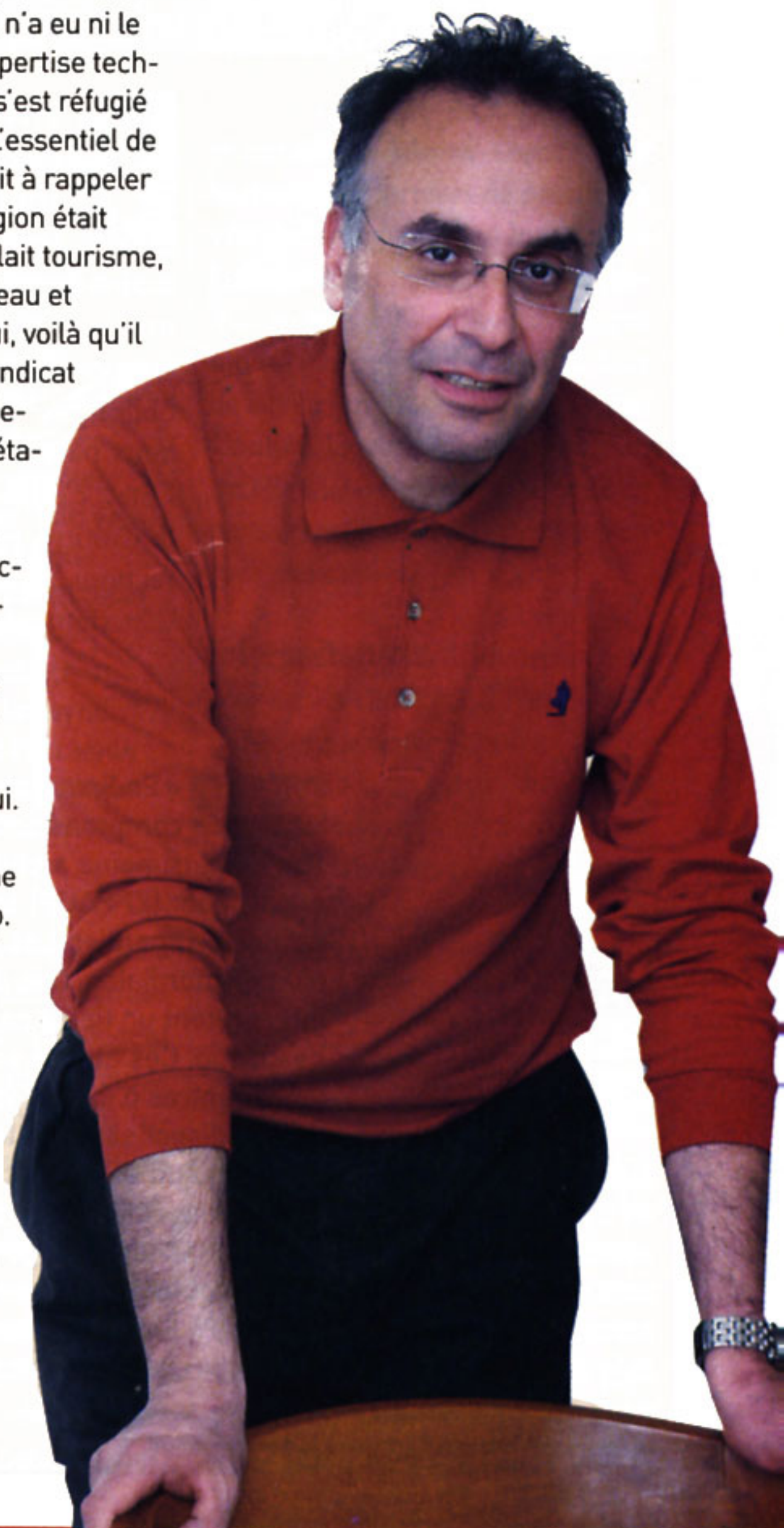
L'Etat disparaît-il du jeu ?

Il prend du recul. Il renonce à sa prétention de donner une vision exhaustive du territoire. S'il laisse la région et la ville de Paris se débrouiller, il définit un objectif clair : 60 000 logements par an en Ile-

de-France. S'il choisit de fixer deux opérations d'intérêt national à Saclay et dans le secteur de Seine-Amont, c'est parce qu'il y a déjà labellisé deux pôles de compétitivité mondiaux : Systematic Paris-région et MediTech santé. Il indique ainsi ses priorités. Il sort par la porte pour rentrer par la fenêtre! ■

Des Rencontres territoriales, se tiendront le 25 avril

Comment faire face à la nécessité de construire ou de promouvoir des projets communs dans la zone dense à partir d'une situation institutionnelle éclatée ? Comment mettre en œuvre des outils communs en matière de logements, de transports et d'action sociale ? Le programme des Rencontres territoriales organisées, le 25 avril, par la ville de Paris et « La Gazette » s'annonce étoffé. Pierre Mansat, maire adjoint de la capitale en charge de la coopération territoriale introduira les débats. Prendront notamment la parole, les directeurs de l'Association des collectivités territoriales de l'Est parisien, de Seine-Amont développement, de la communauté d'agglomération Arc de Seine et du conseil général du Val-de-Marne. Le colloque sera animé par Alain Piffaretti, rédacteur en chef de « La Gazette ».



P. MARAIS